



Simulateur : Module de calcul du fermage

Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Permet de calculer le loyer pour un bail rural (fermage) pour une période de référence comprise entre le 1^{er} octobre N et le 30 septembre N+1.

Accéder au
simulateur ↗

(http://www.ile-de-france.chambagri.fr/index.php?page=fermage_calcul)

Vérfié le 26 janvier 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

- Bail rural (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31643>)